

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R)

REUNION DU LUNDI 10 JANVIER 2022

Président : M. AMSELLEM Emile,

Membres : MM. GLAUDE Gérard GRESSIEN Georges, FETOUS Lakhdar, GOURDOU Jean-Philippe, MOUSTAMID Abdou, NOYON Joël.

Assistent : Driss TAFININE, Patrick DARDENNES,

Absentes (s) excusées (s) : Mmes NAZICAL Marie-Ange, GUILIANI Patricia, RANSOU Virginie, et MM. LEBERRE Jean-Claude, LOPES Paulo, SAINT-ALBIN Maurice.

AVIS AUX CLUBS

UTILISATION OBLIGATOIRE DE LA F.M.I (Feuille de match informatisée) :

Toute rencontre n'ayant pas fait l'objet de la F.M.I sera amendée de 50€ par équipe.
En cas d'impossibilité due à l'équipe adverse, qui n'a pas préparé sa tablette ou qui n'a pas ses CODES : *une feuille de match papier* doit être remplie par le club recevant qui indiquera le motif de la non-utilisation de la F.M.I.

En cas de non-respect, la Commission avisera et pourra amender les deux clubs s'il y a lieu.

RAPPEL ENVOI DE COURRIERS

Pour que les dossiers soient traités,

il est impératif de suivre les directives : du District du VDM de FOOTBALL.

Le District vous demande d'indiquer sur tous vos courriers officiels :

- Le nom du club,
- L'objet de votre demande et les références des rencontres : (CATEGORIE U6 à U13 - GROUPE - POULE et DATE DE LA RENCONTRE).

UN SEUL COURRIER OU UN MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.

Modes d'envoi du courrier ou mail au District VDM DE FOOTBALL :

E-mail : secretariat@districtvaldemarne.fff.fr, ou à la tecchnique@districtvaldemarne.fff.fr

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

LES COMPTES-RENDUS DES PLATEAUX DES U7/U9 sont à envoyer UNIQUEMENT par Courrier postal au DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL

- 131, Boulevard des Alliés -

94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE.

Technique : [Driss 01.55.96.11.43](tel:01.55.96.11.43) ou Hédi : [01.55.96.11.42](tel:01.55.96.11.42)

Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et n° de licence.

Exemple 1 : équipe A /équipe B - U13 - Groupe ABCD du 19/09/2021.

Courrier club de Numéro d'affiliation 5..... du 19/09/2021.

Objet : neutralisation de la rencontre / ou forfait avisé / ou absence ...

Responsable Monsieur...Club x. Licence n°.... pour info : la Technique Monsieur...

ADMINISTRATIF

PLATEAUX U9

Courriel de ST MAUR F. MASCULIN V.G.A du 14/12/2021

Vous pouvez obtenir une copie des comptes rendu de plateaux U8/U9, charge à vous de venir faire les copies.

PLATEAUX U 11

Courriel de VILLENEUVE ABLON U.S. du 06/12/2021

La Commission, n'ayant pas trouvé de trace de connexions et de synchronisation dans la log F.M.I, maintient les amendes.

Courriel de SUCY F.C. du 28/12/2021

La Commission, n'ayant pas trouvé de trace de connexions et de synchronisation dans la log F.M.I, maintient les amendes.

Courriel de NOGENT F.C (5514388) et de VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS (860294) U11 G4 du 20/11/2021

*La Commission convoque pour sa réunion du **LUNDI 24/01/2022 à 18H30**, les responsables de la catégorie U11, présents lors des rencontres.*

Vous devez justifier ou non de l'utilisation de la F.M.I.

La présence est obligatoire, sous peine de sanction des quatre éducateurs de chaque club.

FESTIVAL U13 : 1^{er} TOUR du 27/11/2021

FESTIVAL U13 : 2^{ème} TOUR du 15/01/2022 :

Il est annulé pour le manque d'équipes engagées.

Courriel de USF FOOTBALL du 14/12/2021

L'USF Football informe la commission de l'envoi postal des documents.

La Commission n'a pas reçu ces documents.

En conséquence, vous êtes **disqualifiés et amendés de 20 €** :

La Commission rappelle à cette occasion qu'à partir des Tours suivants, il sera obligatoire d'utiliser l'application téléphonique GFER94 (voir PV du 22/11/2021).

Suite à notre dernière réclamation, la Commission a reçu les feuilles d'engagements Poule 15 et Poule 16 de VITRY ES et des feuilles complètes de la Poule 7 et 8 (CHOISY LE ROI AS).

ANNEXE FINANCIERE



Disqualification Festival U13, 2ème Tour Coupe VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.).	20,00 €
Forfait non-avisé Festival U13, 2ème Tour coupe VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.).	30,00 €
Disqualification Festival U13.	30,00 €
Forfait non-avisé Festival U13.	40,00 €
Disqualification Festival U13 - Finale, Finale Coupe VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.).	50,00 €
Absence à la réunion annuelle Ecole de Foot.	25,00 €
Absence non-justifiée à une convocation.	40,00 €
U6 / U7 : Forfait ou absence.	8,00 € au club
U6 / U7 : Compte rendu non-reçu.	10,00 € au club
U8 / U9 : Forfait ou absence.	8,00 € / équipe
U8 / U9 : Compte rendu non-reçu.	20,00 € au club d'accueil
Licence manquante.	4,00 € / licence
1er forfait - U11 / U13.	6,00 € / Equipe
2ème forfait - U11 / U13.	8,00 € / Equipe
3ème forfait - U11 / U13.	10,00 € / Equipe
U10 / U11 : Feuille de rencontre non-reçue.	20,00 € au club recevant
U12 / U13 : Feuille de rencontre non-reçue.	20,00 € au club recevant
Feuille de rencontre (retard, irrégulière, mal remplie...).	9,50 € / équipe
Disqualification Challenge Régional - 1er Tour.	15,00 €
Forfait non-avisé Challenge Régional - 1er Tour.	30,00 €
Disqualification Challenge Régional - 2ème Tour.	30,00 €
Forfait non-avisé Challenge Régional - 2ème Tour.	60,00 €
Disqualification Challenge Régional - Finale.	60,00 €
Forfait non-avisé Challenge Régional - Finale.	120,00 €
Disqualification Festival U13, 1er Tour Coupe VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.).	10,00 €
Forfait non-avisé Festival U13, 1er Tour Coupe VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.).	15,00 €
Feuille de match informatisée non-utilisée (F.M.I)	50 € / équipe